Responsabilité chauffe eau retouché

Par Alix C

Bonjour,

Je suis locataire depuis 2 ans et j'ai un chauffe eau qui a une capacité très limitée si bien qu'il y a un an j'ai contacté mon agence de location qui a fait venir un plombier.

Le plombier m'a expliqué qu'il ne savait pas trop d'où venait le panne, soulevé l'hypothèse d'un entartrage et que à la limite il pouvait le changer. Je lui ai répondu (par conscience écologique) que je ne voulais pas changer un chauffe eau qui restait néanmoins fonctionnel. Il a fait remonter le problème à l'agence et ça s'est arrêté là.

La semaine dernière, ayant un emploi du temps plus permissif je me suis affairé à détartrer le chauffe eau, or je n'ai pas réussi à résoudre la panne préexistante qui s'est même aggravée.

Ma question est donc : Si la décision est prise de tout de même changer le chauffe eau, est-ce de mon ressort car j'y ai touché (même si la panne avait déjà été reconnue), ou bien est-ce à la charge du propriétaire?

Je vous remercie sincèrement du temps que vous nous consacrez, votre forum est d'une grande aide

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Actuellement, vous avez de l'eau chaude ou pas ? il y a une fuite ou pas ? comment se manifeste la panne ?
Qu'appelez vous "capacité limitée" ?

Sauf si la panne est due à votre intervention, le remplacement du chauffe eau est à la charge du bailleur.
Mais le suivant aura sans doute la même capacité (contenance ?)

Evitez toutefois de semer le doute et ne parlez pas de votre bricolage, contentez vous d'envoyer sans commentaire le devis au bailleur.
Celui-ci pourra préférer tenter une réparation ou demander d'autres devis.

Par Alix C

Bonjour,

Je n'ai actuellement plus d'eau chaude non, mais aucune fuite (problème de capteur ou de thermostat, peut-être).

Par capacité limitée j'entend: pour un chauffe eau de 150L, le chauffe eau se retrouvait vide après avoir pris un bain et il fallait 2 jour pour retrouver de l'eau chaude (pas d'eau chaude le lendemain du bain). Et ce n'est pas une grande baignoire. La plombier avait d'ailleurs bel et bien reconnu que ce n'était pas normal.

Je vous remercie pour vos conseils je vais contacter mon agence.

Par yapasdequoi

Le chauffe eau est sans doute très entartré.
Faites un courrier RAR pour demander la réparation ou à défaut le remplacement.